

# LISTE DES CORRESPONDANTS DU BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE

<b>AFRIQUE DU SUD</b>	M. R. ELK, Chef du Département juridique, Conseil de la sûreté nucléaire
<b>ALBANIE</b>	M. F. YLLI, Directeur de l'Institut de physique nucléaire
<b>ALLEMAGNE</b>	Professeur N. PELZER, Institut de droit international public de l'Université de Göttingen
<b>ARGENTINE</b>	M. J. MARTINEZ FAVINI, Consultant, Commission nationale de l'énergie atomique
<b>ARMÉNIE</b>	M. A. MARTIROSYAN, Autorité arménienne de réglementation nucléaire
<b>AUSTRALIE</b>	Mme M. HUXLIN, Agent de liaison INIS, Organisation australienne de la science et de la technologie
<b>AUTRICHE</b>	M. M. REITERER, Bureau du Conseil juridique, Ministère fédéral des Affaires Étrangères
<b>BÉLARUS</b>	Mme O. PIOTUKH, Département de la réglementation de la sûreté nucléaire et radiologique, <i>Promatomnadzor</i>
<b>BELGIQUE</b>	M. F. MOLITOR, Ingénieur-Directeur, Service de la sécurité technique des installations nucléaires, Ministère de l'Emploi et du Travail
<b>BRÉSIL</b>	M. E. DAMASCENO, Commission nationale de l'énergie nucléaire Mme D. FISCHER, Association brésilienne du droit nucléaire
<b>BULGARIE</b>	M. Y. TCHAVEEV, Conseiller juridique principal, Comité pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique
<b>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>	M. K.-G. PARK, Professeur Associé, Faculté de droit, Université de Corée
<b>CANADA</b>	M. J. LAVOIE, Conseiller principal et directeur, Services juridiques, Commission canadienne de sûreté nucléaire
<b>CHINE</b>	Mme Zhaohui LI, Directrice du Service juridique, Compagnie nucléaire nationale chinoise M. Xiao Qing WANG, Division du droit et de la réglementation, Département de la politique, du droit et de la réglementation, Autorité chinoise de l'énergie atomique
<b>CROATIE</b>	M. V. ŠOLJAN, Chaire de droit commercial et de droit économique, Faculté d'économie, Université de Zagreb M. I. VALCIC, Chef du Département de la sûreté nucléaire, Ministère de l'Économie

<b>DANEMARK</b>	M. J. RØN, Chef de section, Département juridique, Ministère de la Justice
<b>ÉGYPTE</b>	M. A.-M. MAREI, Chargé de cours adjoint, Département du droit nucléaire, Centre national de la sûreté nucléaire, Autorité de l'énergie atomique
<b>ESPAGNE</b>	M. J. R. MARTIN HERNANDEZ, Conseiller juridique, Conseil de la sécurité nucléaire Mme E. MENENDEZ-MORAN, Sous-direction de l'énergie nucléaire, Ministère de l'Économie
<b>ESTONIE</b>	Mme K. KOIV, Centre estonien de protection radiologique
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Mme S. ANGELINI, Conseiller juridique, Bureau des programmes nucléaires civils, Département de l'énergie Mme M. NORDLINGER, Avocat, Bureau du Conseil général, Commission de la réglementation nucléaire
<b>FINLANDE</b>	M. Y. SAHRAKORPI, Conseiller ministériel, Département de l'énergie, Ministère du Commerce et de l'Industrie
<b>FRANCE</b>	Mme D. DEGUEUSE, Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, Ministère de l'Industrie Mme F. TOUITOU, Direction juridique et du contentieux, Commissariat à l'énergie atomique
<b>GRÈCE</b>	Professeur L. CAMARINOPOULOS, Président de la Commission hellénique pour l'énergie nucléaire
<b>HONGRIE</b>	M. L. CZOTTNER, Conseiller juridique principal, Autorité hongroise de l'énergie atomique Professeur V. LAMM, Institut des études juridiques, Académie des sciences
<b>INDE</b>	S. D. DAVE, Juge, Tribunal d'instance
<b>INDONÉSIE</b>	M. M. POERNOMO, Conseiller principal, Commission nationale de contrôle de l'énergie M. S. SULCHĀN, Chef de la Division juridique et administrative, Commission nationale de l'énergie atomique
<b>IRLANDE</b>	Mme M. KELLY, Service de l'information, Institut de protection radiologique
<b>ISLANDE</b>	M. S. M. MAGNUSSON, Directeur, Institut islandais de protection radiologique
<b>ITALIE</b>	M. F. NOCERA, Conseiller juridique, Département du traitement et du conditionnement des déchets radioactifs, Agence nationale pour les nouvelles technologies, l'énergie et l'environnement
<b>JAPON</b>	M. E. TAKEUCHI, Premier Secrétaire, Délégation du Japon auprès de l'OCDE M. T. YAMAMURA, Division de la coopération internationale et du contrôle des matières nucléaires, Institut japonais pour le développement du cycle nucléaire

<b>KAZAKHSTAN</b>	Mme L. NOVOZHLOVA, Conseiller juridique, Comité pour l'énergie atomique du Kazakhstan
<b>LETONIE</b>	M. A. SALMINS, Directeur, Centre de la sûreté radiologique
<b>LITUANIE</b>	M. M. ABRAITIS, Conseiller juridique principal, VATESI
<b>LUXEMBOURG</b>	M. M. FEIDER, Division de la radioprotection, Direction de la santé, Ministère de la Santé
<b>MACÉDOINE</b>	M. D. NEDELKOVSKI, Département de la radioprotection, Institut de la santé publique de la République
<b>MAROC</b>	Mme L. ZIDI, Attachée de direction, Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires
<b>MEXIQUE</b>	M. J. GONZALEZ ANDUIZA, Département des affaires juridiques, Commission fédérale d'électricité  M. M. PINTO CUNILLE, Chef du Département des affaires juridiques et internationales, Commission nationale de la sûreté nucléaire et des garanties
<b>MOLDAVIE</b>	M. I. APOSTOL, Chef de la Division de la protection radiologique et chimique, Département de la protection civile et des situations d'urgence
<b>NORVÈGE</b>	M. S. HORNKJØL, Conseiller exécutif principal, Autorité norvégienne de radioprotection
<b>OUZBÉKISTAN</b>	M. K. YUNUSOV, Chef du Service d'inspection pour la surveillance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, Comité d'État de la sûreté dans les secteurs industriels et miniers
<b>PAYS-BAS</b>	Mme N. HORBACH, Directrice du Centre des dommages transfrontières et de la réparation  M. R. VAN EMDEN, Conseiller, Division des assurances, Ministère des Finances
<b>POLOGNE</b>	M. A. SOLTAN, Directeur, Département des relations internationales et de l'intégration européenne, Agence nationale de l'énergie atomique  M. R. MAJDA, Chercheur, Université de Łódź
<b>PORTUGAL</b>	Mme M. MONTEIRO, Conseiller juridique, Institut technologique et nucléaire
<b>ROUMANIE</b>	M. L. BIRO, Président, Commission nationale de contrôle des activités nucléaires  M. V. CHIRIPUS, Avocat, SN <i>Nuclearelectrica SA</i>
<b>ROYAUME-UNI</b>	M. W. MITCHELL, Conseiller juridique, Ministère du Commerce et de l'Industrie
<b>FÉDÉRATION DE RUSSIE</b>	Professeur A. I. IOYRISH, Professeur de droit, Institut de droit, Académie des sciences  Professeur E. MOLODTSOVA, Institut de droit, Académie des sciences  Professeur O. SUPATAEVA, Institut de droit, Académie des sciences

<b>RÉPUBLIQUE SLOVAQUE</b>	M. M. POSPISIL, Directeur juridique, Autorité de la réglementation nucléaire
<b>SLOVÉNIE</b>	M. A. ŠKRABAN, Conseiller du Gouvernement, Administration slovène de la sûreté nucléaire
<b>SUÈDE</b>	M. C. MARTENSSON, Conseil juridique principal, Institut de protection suédois contre les rayonnements  M. I. PERSSON, Conseiller juridique principal, Service suédois d'inspection de l'énergie nucléaire
<b>SUISSE</b>	M. R. TAMI, Chef de la section droit et pipelines, Office fédéral de l'énergie
<b>RÉPUBLIQUE TCHÈQUE</b>	M. F. SURANSKY, Directeur du Département de l'énergie nucléaire, Ministère de l'Industrie et du Commerce
<b>THAÏLANDE</b>	Mme N. TANTASATHIEN, Conseiller principal, Bureau du Conseil juridique
<b>TUNISIE</b>	M. M. CHALBI, Ministère de l'Éducation et des Sciences, École nationale d'ingénieurs
<b>TURQUIE</b>	Mme G. ERKUL, Conseiller énergie, Délégation de la Turquie auprès de l'OCDE
<b>UKRAINE</b>	Mme S. PILGUN, Spécialiste principale, Département de la planification, de la coordination et du développement, Comité d'État nucléaire d'Ukraine  M. V. SHVYTAI, Expert d'État auprès du Conseil de la sécurité et de la défense nationale d'Ukraine
<b>URUGUAY</b>	Professeur D. PUIG, Professeur de droit nucléaire, Faculté de droit, Université d'Uruguay
<b>AIEA</b>	M. J. RAUTENBACH, Directeur, Bureau des affaires juridiques
<b>CE</b>	Mme N. CORNUEL, Direction générale de l'énergie et des transports  Mme B. ANDRÉS ORDAX, Direction générale de l'environnement
<b>OMS</b>	Mme G. PINET, Directrice, Législation sanitaire